



Journée de la vie consacrée

Initiative de Jean-Paul II en 1997, la journée de la vie consacrée a lieu chaque année le 2 février dans le but de mettre en lumière et de célébrer le rôle des personnes engagées dans la vie consacrée au sein de l'Église catholique. Le 2 février, l'Église célèbre la Présentation de Jésus au Temple, plus connue sous le nom de Chandeleur.

« Pour être vraiment heureux, l'homme a besoin d'expériences d'amour consistantes, durables, solides ; et vous, par exemple de votre vie consacrée, comme les arbres luxuriants du psaume (cf. Ps 1,3), que nous avons chanté, vous pouvez répandre dans le monde l'oxygène de cette manière d'aimer. »

Pape Léon XIV, Lettre aux consacrés, Rome, 2025

La vie consacrée prend aujourd'hui quatre formes reconnues par le droit canonique : les instituts religieux, les instituts séculiers, les vierges consacrées et les ermites.

Saint Jean-Paul II rappelait que cette journée poursuit trois objectifs essentiels :

- **Rendre grâce** pour le don de la vie consacrée, qui enrichit l'Église par la diversité des charismes et le témoignage de vies offertes au Seigneur et aux frères.
- **Mieux faire connaître et apprécier** la vie consacrée, qui garde vivante dans l'Église la manière de vivre du Christ lui-même.
- **Inviter les personnes consacrées** à célébrer ensemble les merveilles accomplies par Dieu, à renouveler leur regard de foi et à prendre conscience de leur mission au service de l'Église et du monde.

La date du 2 février n'est pas anodine : elle renvoie à la parole du vieillard Syméon reconnaissant en Jésus la « **lumière pour éclairer les nations** », une lumière que les personnes consacrées sont appelées à refléter par toute leur vie.